



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Service Communication

Hôtel de Matignon, le 16 décembre 2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Gouvernement renforce les mesures de contrôle sanitaire aux frontières avec le Royaume-Uni

Face à la diffusion extrêmement rapide du variant Omicron au Royaume-Uni, le Gouvernement fait le choix de réinstaurer des motifs impérieux pour les voyages depuis et vers le Royaume-Uni, et de renforcer l'exigence de tests au départ et à l'arrivée.

Selon les propres termes du Gouvernement britannique, le Royaume-Uni va se confronter à un « raz-de-marée » lié au variant Omicron dans les prochains jours. Ainsi, à compter de ce samedi matin 0 heure, les règles suivantes s'appliqueront pour les déplacements entre le Royaume-Uni et la France :

- Obligation de disposer d'un motif impérieux pour se rendre ou venir du Royaume-Uni, pour les personnes non vaccinées comme les personnes vaccinées. Ces motifs sont indiqués dans la liste en annexe et à l'adresse suivante : <https://www.interieur.gouv.fr/Actualites/L-actu-du-Ministere/Attestation-de-deplacement-et-de-voyage> . Ils ne permettront pas de se déplacer pour raisons touristiques ou professionnelles. Ces motifs impérieux ne s'appliqueront toutefois pas aux ressortissants français ainsi que leur conjoint et leurs enfants qui pourront toujours venir en France.
- Nécessité pour les personnes vaccinées de présenter au départ un test négatif (PCR ou TAG) de moins de 24h, ce qui équivaut à un alignement avec les règles valant d'ores et déjà pour les personnes non vaccinées.
- Obligation pour tous les voyageurs en provenance du Royaume-Uni de s'enregistrer, préalablement à leur déplacement, sur une plateforme numérique permettant notamment de renseigner l'adresse de leur séjour en France. Cette plateforme permettra de générer des arrêtés préfectoraux

fixant l'obligation d'isolement dans le lieu de leur choix à tous les voyageurs, non vaccinés comme vaccinés. Cette obligation d'isolement pourra être levée à compter de 48h, sous la réserve de pouvoir justifier d'un test (PCR ou TAG) négatif.

Des contrôles seront organisés de façon à garantir la bonne mise en œuvre de ces mesures.

Le Gouvernement appelle en outre les voyageurs qui avaient prévu de se rendre au Royaume-Uni à reporter leur voyage.

Contacts : 01 42 75 50 78/79 – communication@pm.gouv.fr
Hôtel de Matignon - 57 rue de Varenne, 75007 Paris

[Cliquez ici si vous souhaitez ne plus recevoir d'emails de notre part](#)